

## Demande de badge d'accès AUX 4 DÉCHÈTERIES de Roannais Agglomération

A compter du **15 avril 2024**, Roannais Agglomération met en place un contrôle d'accès pour accéder à ses 4 déchèteries. Après cette date, les barrières ne sont plus ouvertes.

**Les particuliers habitant l'une des 40 communes de Roannais Agglomération, pourront toujours accéder aux déchèteries gratuitement en présentant un badge d'accès.**

Pour les personnes qui n'ont pas accès à internet et/ou qui ne peuvent pas effectuer leur demande sur icityou, ce formulaire papier vous est mis à disposition.

Je soussigné(e) :  Madame  Monsieur

Nom\* : .....

Prénom\* : .....

Adresse complète\* : .....

.....Code postal\* : .....

Commune\* : .....

Téléphone\* : .....

Courriel : .....

*\*champs obligatoires*

Justificatif à joindre **impérativement** : justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité, eau, gaz...). **Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte.**

**Merci de renvoyer ce formulaire complété à l'aide de l'enveloppe T, accompagné du justificatif demandé.**

- certifie l'exactitude des renseignements fournis, ainsi que la validité des justificatifs produits.
- En soumettant ce formulaire, vous consentez à ce que Roannais Agglomération collecte et utilise les informations fournies dans le but de répondre à votre demande.

Fait à : .....

Le : .....

*Signature du demandeur précédée de la mention "Lu et approuvé"*

Les informations personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande de carte d'accès aux différentes déchèteries. Vos données personnelles seront traitées conformément à notre charte sur la protection des données personnelles et ne seront en aucun cas partagées avec des tiers sans votre consentement préalable ou traitées pour d'autres finalités que celles nécessaires à votre demande.

Le justificatif de domicile sera conservé pour une durée de 3 mois. A l'issue de cette durée, le justificatif de domicile sera détruit.

Les informations recueillies dans ce bulletin d'inscription seront conservées sur la durée d'utilisation des déchèteries de Roannais Agglomération.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679) vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de demander leur rectification, de vous opposer à leur traitement ou de le limiter, ainsi que celui de demander l'effacement des données conservées.

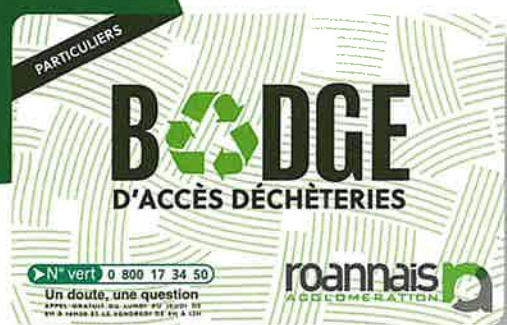
Courriel postal : Délégué à la Protection des Données Roannais Agglomération 27 Rue Lucien Langénieux 42300 Roanne. Courriel : dpo@roannais-agglomeration.

# Formulaire de demande de badge d'accès aux 4 déchèteries



4 déchèteries

1 badge unique



**FORMULAIRE À REMPLIR  
UNIQUEMENT LORS DE LA  
PREMIÈRE DEMANDE DE BADGE**

**Pour accéder aux déchèteries de Roannais Agglomération, vous devrez vous munir de votre badge**

## Pourquoi ce système de badge ?

Ce contrôle a pour objectifs d'interdire l'entrée des déchèteries de Roannais Agglomération aux habitants extérieurs à l'agglomération ainsi que l'accès des professionnels pour lesquels le service est assuré par les déchèteries professionnelles du territoire.



## Où utiliser ce badge ?

Sur nos 4 déchèteries :

Déchèterie Mardeloup (Pouilly-les-Nonains),  
Déchèterie de Varennes (Roanne),  
Déchèterie de la Vilette (Riorges),  
Déchèterie de la Gare (La Pacaudière)

## Infos utiles :

- Aucune limite de passage n'est fixée pour 2024
- Un seul badge est distribué par foyer
- L'entrée en déchèterie est gratuite
- Veillez à conserver soigneusement votre badge d'accès

## En pratique :

- Présentez votre badge devant le lecteur de la borne afin d'actionner la barrière
- Votre badge sert uniquement à l'entrée des sites

## Une question ?

Pour obtenir des informations supplémentaires, contactez le n°vert au :

**0 800 17 34 50**  
(du lundi au jeudi de 8h à 16h30 et  
le vendredi de 8h à 12h).

